

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 juin 2024 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 18 juin 2024 à 19h00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- *Réouverture de la séance
- 14. Adoption des états financiers
- 15. Mandat coupe d'arbre
- 16. Lignage rang 9
- 17. Autorisation pour permis alcool
- 18. Achats compteurs d'eau
- 19. Paiement Rang 4 sud
- 20. Escouade canine
- 21. Recommandation paiement projet route 269
- 22. Appui pour la scène mobile
- 23. Gestion régie Bâtiment municipale
- 24. Paiement Englobe terrain 6 nord
- 25. Autorisation prêt temporaire
- 26. Demande dans le programme PRIMA
- 27. Paiement 1 travaux rang 4 nord
- 28. Paiement rétroaction
- 29. Période de Questions
- 30. Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

2024-06-172

Considérant que le conseil a pris connaissance des états financiers;

Considérant que ceux-ci ont été déposés par la firme Blanchette Vachon, Société de comptables professionnels agréés;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les états financiers de la municipalité déposés par la firme Blanchette Vachon, Société de comptables professionnels agréés, soient adoptés.

15- MANDAT COUPE D'ARBRE

2024-06-173

Considérant qu'il y a un arbre jugé dangereux au 463 rue principale;

Considérant qu'il doit être abattu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à monsieur Francois Boutin pour l'abattage d'un arbre au 463 rue principale.

16- LIGNAGE RANG 9

2024-06-174

Considérant que le conseil désire terminer le lignage dans le rang 9;

Considérant qu'une soumission a été reçue de la firme Durand marquage et associés au montant de 12 647,50\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat de lignage soit donné au plus bas soumissionnaire, la firme Durand marquage et associés pour le lignage dans le rang 9 de la municipalité au montant de 12 647,50\$ plus taxes.

17- AUTORISATION POUR PERMIS ALCOOL

2024-06-175

Considérant que le comité du Spectacle des Grands Feux tiendra leur événement le 24 août 2024;

Considérant qu'il y aura vente de boissons alcoolisées sur le site des Grands Feux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'autorisation de vente de boissons sur le terrain de l'aréna soit donnée au comité du Spectacle des Grands Feux pour le spectacle du 24 août 2024.

18- ACHATS COMPTEURS D'EAU

2024-06-176

Considérant que la municipalité désire effectuer la mise à niveau de ses compteurs d'eau;

Considérant que l'entreprise Réal Huot inc. a envoyé une soumission pour l'achat de compteurs d'eau;

Considérant que le montant total de la soumission s'élève à 39 130\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de l'entreprise Réal Huot inc., pour l'achat de compteurs d'eau pour un montant total de 39 130\$ plus taxes;

Que le conseil autorise la dépense à partir du surplus cumulé de la municipalité.

19- PAIEMENT TRAVAUX RANG 4 SUD

2024-06-177

Considérant que les travaux du rang 4 Sud ont été effectués par la firme Construction Abénakis inc.;

Considérant que le paiement de 61 509\$ taxes incluses doit être effectué;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 61 509\$ taxes incluses soit effectué à la firme Construction Abénakis inc. pour les travaux du rang 4 Sud.

Que le paiement soit pris via le solde de la redevance gravière.

20- ESCOUADE CANINE

2024-06-178

Considérant que l'Escouade canine éprouve en ce moment des problèmes de régie interne;

Considérant que l'Escouade canine n'est plus capable de nous offrir un service convenable;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité se dissocie de l'Escouade canine et arrête les paiements.

21- RECOMMANDATION PAIEMENT PROJET ROUTE 269

2024-06-179

Considérant que les travaux de la route 269 sont terminés;

Considérant que le paiement au ministère des Transports au montant de 914 235\$ taxes incluses doit être effectué;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement de 914 235\$ taxes incluses soit effectué au ministère des Transports pour les travaux de la route 269 via le règlement d'emprunt du projet.

22- APPUI POUR LA SCÈNE MOBILE

2024-06-180

Considérant que l'Exposition Agricole de Beauce désire acquérir une scène mobile pour toutes ses activités;

Considérant que le coût de la scène est de 250 000,00\$;

Considérant que le comité de l'Exposition Agricole de Beauce demande une aide financière supplémentaire de 2 000\$ pour l'acquisition d'une scène mobile;

Considérant que le comité de l'Exposition Agricole de Beauce désire pouvoir aider les municipalités avoisinantes dans la tenue de leurs événements;

Considérant que ce projet est devenu essentiel pour le déroulement de nos activités respectives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley appuie l'Exposition Agricole de Beauce avec une aide financière de 2 000\$ pour le projet d'achat d'une scène mobile via le surplus cumulé.

23-GESTION RÉGIE BÂTIMENT MUNICIPAL

2024-06-181 **Considérant** que des travaux devront être faits en régie pour le nouveau bâtiment de l'hôtel de ville au 476 rue principale;

Considérant que le conseil autorise monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général à déposer au PRACIM une estimation des travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général, à déposer une estimation des travaux en régie au PRACIM pour des travaux au 476 rue principale.

24-PAIEMENT ENGLOBE TERRAIN RANG 6 NORD

2024-06-182 **Considérant** que le conseil municipal avait mandaté la firme englobe pour un terrain dans le rang 6;

Considérant que le carottage et le rapport ont été déposés au membre du conseil;

Considérant que la facture s'élève à un montant de 6829\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement à la firme Englobe soit versé au montant de 6829\$ taxes incluses pour des travaux dans le rang 6 via le budget d'opération.

25-AUTORISATION PRÊT TEMPORAIRE

2024-06-183 **Considérant** que la municipalité veut réaliser des travaux d'amélioration de la route du rang 4 Nord;

Considérant que la municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux en attente de la réalisation du financement permanent;

Considérant que le règlement d'emprunt 233-2024 décrète une dépense et un emprunt de 1 279 232\$;

Considérant que le règlement 233-2024 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 19 février 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la caisse Desjardins des Sommets de la Beauce d'un montant de 1 279 232\$;

Que le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

26-DEMANDE DANS LE PROGRAMME PRIMA

2024-06-184

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Gouvernement du Québec offre une aide financière dans le programme d'Infrastructures Municipales pour les aînés (PRIMA) ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour des bacs de jardinage communautaire et autres divers accessoires ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à déposer une demande d'aide financière ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

Que la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

Que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

27-PAIEMENT 1 TRAVAUX RANG 4 NORD

2024-06-185

Considérant que les travaux du rang 4 Nord sont presque terminés;

Considérant que le paiement no 1 de 838 207.73\$ taxes incluses est demandé par la firme Construction Abénakis et validé par la MRC;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement no 1 de 838 207.73\$ taxes incluses soit effectué à la firme Construction Abénakis pour les travaux du rang 4 Nord.

Que le projet soit financé via le règlement d'emprunt et la subvention du PAVL.

28-PAIEMENT RÉTROACTION

2024-06-186 **Considérant** que monsieur Bruno Boucher travaille pour la municipalité;

Considérant qu'une rétroaction salarial au premeir janvier doit être fait;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil désire payer la rétroaction applicable sur les heures travaillées de monsieur Boucher à partir de janvier 2024.

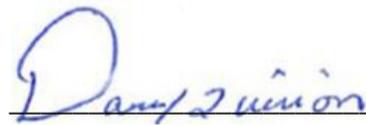
29-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

30-FERMETURE DE LA SÉANCE

2024-06-187 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h15.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier